

INAUGURATION RENOVATION DE LA MAIRIE

VILLERS-CHÂTEL

27 septembre 2025 – (Canton d'Avesnes-le-Comte)

Le projet en deux mots :

Rénovation de la mairie (village de 127 habitants) incluant secrétariat, création d'un bureau pour le Maire + local technique / archives

Amélioration de l'accueil des habitants

Projets à venir : réfection de la toiture de l'école, abribus, réfection de trottoirs..

Le Département a contribué à hauteur de **107 851 € (FARDA)** sur une opération globale d'un peu plus de 281 000 € HT, en 2 opérations :

- Optimisation énergétique de la mairie (oct 2023) : 105 000 € (mais **versé** **réel = 91 780 €**, *selon montant de travaux inférieur au montant prévu*)
- Changement de menuiseries (nov 2024) : 2 851 €

Eléments de langage possibles

**** La présence des services public dans les villages ou les quartiers c'est la présence de la République auprès de la population et c'est de l'égalité entre les citoyens.***

– La Mairie c'est la « maison commune », le lieu qui symbolise la citoyenneté en France et l'accueil de tous les habitants dans ce 1^{er} échelon de proximité que représente le Maire

- Le Maire c'est la figure de l' élu de proximité, parfois vers qui on se tourne pour tous les sujets qui nous touchent, quelle que soit la compétence... c'est aussi – notamment dans le rural- un animateur de la commune, en lien avec les élus du conseil municipal et également les bénévoles

– Aider un petit village à rénover sa mairie, améliorer les conditions d'accueil et d'exercice du mandat, cela fait partie de l'engagement du Département pour défendre le monde rural ; cette action publique de proximité c'est le ciment de la République !

**** Agir pour la rénovation énergétique, chacun à son niveau, c'est le début d'une réponse pour préserver les ressources et la planète***

- Nous pouvons nous féliciter d'une forme de prise de conscience des Maires, sur l'impératif d'agir pour rénover nos équipements publics et notamment pour la maîtrise de l'énergie
- Déjà parce que l'entretien régulier du patrimoine communal, comme pour son habitation, c'est éviter que de trop gros travaux soient à prévoir ensuite ; faire attention aux « fausses économies » de l'instant
- Ensuite parce que qui dit « rénovation énergétique » dit moindre consommation : moins d'électricité, de gaz, de fluides : tout le monde y trouver son intérêt : la commune est satisfaite d'une baisse de ses factures et donc soulage le budget de fonctionnement ; c'est aussi, quand on globalise la somme des efforts de chaque village, chaque ville, et de même pour les particuliers, les entreprises, c'est agir – sans forcément s'en rendre compte chaque jour - pour la préservation des ressources quand il s'agit de ressources naturelles, et d'éviter une saturation inutile de nos équipements

*** Autre facteur facilitant pour une ruralité attractive : le Très Haut Débit en milieu rural, une réalité rendue possible grâce aux fonds publics et le Département**

- En 2025, plus rien ne se fait sans recourir au numérique, et notamment l'accès aux droits, aux démarches administratives, à la citoyenneté
- Pourtant de nombreux habitants sont encore éloignés de la pratique numérique, chez nos anciens mais aussi dans des générations plus jeunes : surfer sur TikTok ou remplir sa déclaration d'impôts ce n'est pas la même « expérience » du numérique
- Nos territoires se sont emparés de la formation des habitants à l'usage du numérique, et ce nouveau lieu sera un repère pour celles et ceux qui seront accompagnés à utiliser le numérique, réduire les appréhensions, avoir un conseil approprié à sa situation et de ce fait favoriser l'autonomie dans ses démarches
- Tout cela n'aurait pas été possible sans un accès au Très Haut Débit pour tous, au travers du déploiement de la Fibre Optique dans nos territoires ruraux, qui s'est achevé il y a déjà 4 ans (fin 2021).

Il faut rappeler que si la Fibre est aujourd'hui disponible à Villers-Châtel, c'est grâce à l'initiative du Département (en lien avec la Région et le Nord), pour déployer un réseau public du Très Haut Débit performant qui s'est déroulé entre 2016 et 2021

Nos territoires ruraux auraient souffert d'une perte importante d'attractivité, puisque la liberté avait été donnée (choix national 2011 sous présidence de N. SARKOZY) aux acteurs privés de ne déployer la fibre que dans les zones les plus rentables.

Sans cela, les villages du Pas-de-Calais (soit 1/3 de la population) seraient aujourd'hui confrontés à une fracture numérique de taille par rapport aux agglomérations

- Bien sûr, l'accès à la fibre est devenu aujourd'hui aussi naturel que l'accès à l'électricité, on ne s'en rend plus compte : mais là encore, le Département ne fait pas de bruit mais il a fait le boulot !

*** Un chantier porté par une collectivité c'est de l'activité et de l'emploi local !**

- Au travers du FARDA, le Département accompagne l'investissement porté par les communes
- C'est agir pour une amélioration du service public et pour l'égalité entre les territoires (bien souvent la commune seule ne pourrait pas supporter de tels chantiers) ; sur le plan économique également cela a un rôle moteur pour nos artisans et nos PME locales : c'est du « carnet de commandes »
- Les petits ruisseaux faisant les grandes rivières, mettre en péril l'investissement public y compris sur les petits chantiers, c'est faire peser des menaces à moyen terme sur notre tissu économique qui participent à la vitalité de nos territoires ruraux !